

Pas-de-Calais

Le Département agit pour les communes

LA LETTRE
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL 62
AUX MAIRES

ACTEURS / Pas-de-Calais

Conseil départemental du 18 mars 2019 : l'innovation territoriale à la une



Le Conseil départemental du Pas-de-Calais s'est réuni le lundi 18 mars 2019. Une séance plénière marquée tout particulièrement par la question de l'après Brexit (voir plus bas) et les problématiques rurales et agricoles spécifiques au Pas-de-Calais. L'occasion pour le Président Leroy de revendiquer le rôle de « pivot »

d'une collectivité à la fois connectée au monde mais aussi à ses territoires et à son terroir.

Un caractère parfaitement adapté aux enjeux du temps présent qui passe par la mise en œuvre de politiques volontaristes. Illustration avec les appels à projets « Innovation territoriale » développés depuis 2017 par la collectivité. Une démarche visant à favoriser l'émergence d'initiatives innovantes en faveur des habitants des communes rurales. Les lauréats des deux premières éditions ont été officiellement reçus lors de ce Conseil départemental (notre photo). Des communes mais aussi des Communautés de communes*

chaleureusement félicitées par le Président Leroy pour leur contribution au « développement d'un Pas-de-Calais solidaire, durable et en ce sens tourné vers l'avenir ». Reconduit pour

l'année 2019, l'appel à projet sera cette année encore doté d'une enveloppe de 300 000 euros. N'hésitez pas à en parler, avant le 13 septembre prochain, date limite de dépôt des candidatures, aux

élus et aux techniciens du Département présents à vos côtés sur les territoires. A contacter aussi la plateforme Ingénierie 62.

Plus d'infos sur pasdecalais.fr



Les lauréats 2017 et 2018 du prix « innovation territoriale »

* « Innovation territoriale » : les lauréats !

2017 / Herlincourt - Brias - C.C du Pays de Lumbres - La-Capelle-les-Boulogne - Vieille-Chapelle - Isques - Baincthun - Landrethun-le-Nord - Maisnil-les-Ruitz - 2018 / C.C Osartis-Marquion - C.C Haut Pays du Montreuillois - C.C des 7 vallées - Fressin - C.C Région d'Audruicq - C.C Desvres-Samer - Avesnes-le-Comte - Croisette

Quand viendra l'heure du Brexit...



Mireille Hingrez-Cereda, Vice-présidente en charge des enjeux maritimes et métropolitains du littoral

Le détroit du Pas de Calais a de tout temps été un espace de rencontres et d'opportunités. C'est ce caractère que le Conseil départemental entend préserver en mettant en œuvre un Comité du détroit du Pas de Calais. Une démarche politique actée officiellement lors de la séance du lundi 18 mars 2019. Initiateur du projet, le Pas-de-Calais a fédéré autour de lui des acteurs institutionnels britanniques et français. Des partenaires pionniers qui se sont retrouvés dès le mardi 19 mars 2019 pour un premier Comité technique.

Pas une minute à perdre, en effet, selon le Président Jean-Claude Leroy qui, avec Mireille Hingrez-Cereda, Vice-présidente du Département, a rappelé la portée de cet engagement : « Les collectivités d'Europe ont la capacité à tisser des liens et à entretenir des relations humaines, culturelles et économiques. Rôle que leur ont d'ailleurs reconnu les Etats en organisant récemment à Londres un sommet franco-britannique des maires et des élus locaux autour du Brexit. Dans le Pas-de-Calais, nous avons une responsabilité : celle

de nous mobiliser pour continuer à faire vivre cette relation si particulière qui nous unit à nos voisins britanniques. Pour nos habitants, pour nos territoires littoraux, pour nos entreprises. Pour nos ressortissants qui vivent en Grande-Bretagne et les très nombreux citoyens britanniques résidents dans nos communes. Cette histoire, notre histoire doit continuer à s'écrire. Elle s'écrira avec le Département et l'ensemble des acteurs privés et associatifs qui se joindront à notre Comité du détroit. »

A retrouver en avril dans la Lettre aux Maires, les décisions du Conseil départemental relatives au développement agricole et au plan agro-paysager des territoires dans le cadre de la lutte contre l'érosion et les inondations.

Préservez l'action locale !

Pour rappel, dans le contexte du *Grand débat national*, un appel à la préservation de l'action locale a été lancé par le CD 62, l'Association des Maires du Pas-de-Calais et l'Association des Maires ruraux du Pas-de-Calais.
Appel à signer en ligne sur <http://preservonslactionlocale.fr>

Paroles de Maire



Fabienne Dupuis lors de l'inauguration de la Maison des enfants « Asermines » de Oignies le mercredi 6 mars 2019.

Ce mois-ci, questions à Fabienne Dupuis, Maire de Oignies. On met souvent en avant le rôle du Département du Pas-de-Calais dans les communes rurales, qu'en est-il à l'échelle d'une ville de 10 000 habitants ?

« Le Département se mobilise au quotidien dans le maillage territorial par sa politique de mutualisation des besoins et des stratégies à l'échelle des territoires. Cette politique de proximité et de partenariat, à Oignies, non seulement nous y sommes sensibilisés, mais nous souhaitons nous y intégrer parfaitement. Les différents projets, comme les projets d'aménagement d'une commune, ou la politique de démocratisation de la culture - comme ici avec le Métaphone - ne sont plus pensés uniquement

pour les seuls administrés d'une commune, mais pour tous les usagers du territoire. C'est bien cela cette logique de maillage territorial : de la cohésion et du lien dans les projets. Les besoins des usagers se transforment ; le Département, les agglomérations et les communes ont la même ambition d'y répondre d'une seule voix, par la mise en place de stratégies opérationnelles et réfléchies. C'est tout le sens de la contractualisation à laquelle la Ville de Oignies adhère pleinement. »

Qu'attendez-vous de la mise en place de l'ERBM, notamment chez vous à Oignies ?

« Oignies, comme d'autres villes du bassin minier, représente un symbole fort du passé minier. C'est bien à Oignies, en 1842, que

furent découvertes les potentialités d'exploitation du charbon au niveau du département. Oignies possède une très forte densité de population ; C'est la cité Declercq, plus importante des cités minières de la ville, qui a été retenue dans le cadre de la mise en place de l'ERBM. Il s'agit d'un engagement fort pour la commune et pour son attractivité au niveau départemental. Le plan ERBM, ce n'est pas seulement de la rénovation du parc habitat, c'est un renouvellement intégral de l'environnement, du cadre de vie de ses habitants ; c'est l'aboutissement de stratégies ambitieuses pour la cohésion sociale du territoire par le biais du développement urbain, énergétique, social et culturel. Nous en sommes fiers. »

MMU et FARDA

La Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie le lundi 4 mars 2019 sous la présidence de Jean-Claude Leroy. Un rendez-vous marqué notamment par la validation de la programmation 2019 de la maintenance des routes départementales en milieu urbain (près de 9 millions d'euros pour 55 opérations MMU) et de celle du FARDA pour son volet « aide à la voirie communale ». Un soutien essentiel de plus d'1,6 million d'euros apporté à 121 projets d'aménagement routier de communes rurales de « A » comme Ablain-Saint-Nazaire à « Z » comme Zutkerque !

Une question ? Réponse au 03 21 21 61 62.



Vous êtes élu(e) local(e), vous avez une question, une idée, un projet ?

La mission Ingénierie 62 peut vous aider et vous accompagner.

Contactez-la au 03 21 21 61 62 du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures.

Et n'hésitez pas à vous rapprocher des agents du Département présents dans l'une de ses 106 implantations territoriales.

La phrase du mois



Jean-Claude Leroy, Président du Département du Pas-de-Calais, à propos de la convention Canal Solidaire signée dernièrement à Arras avec la Société du Canal Seine-Nord Europe et les cinq autres Départements concernés par le projet : le Nord, la Somme (Départements financeurs), l'Aisne et le Val d'Oise (Départements associés).

« Cette convention qui vise à promouvoir l'insertion par l'activité économique sur ce chantier, c'est bien le signal que le Canal Seine-Nord Europe c'est bien plus qu'un projet, c'est déjà une réalité dans nos territoires, pour toutes les personnes réunies ici et aussi toutes celles déjà à l'œuvre dans les entreprises et les structures dédiées à l'insertion. »

Et le chiffre qui va avec !

13 500

Une phase d'expérimentation du dispositif « Canal Solidaire » a été engagée dès 2016. Des résultats importants ont été atteints en matière d'insertion. Au 31

janvier 2019, près de **13 500 heures** ont ainsi été réalisées dans différents marchés d'études avec le recrutement de 13 bénéficiaires.

Pour mémoire, le Département du Pas-de-Calais est prêt à investir 130 millions d'euros pour la construction du Canal Seine-Nord Europe.